

5 septembre 2021

Rapport de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse chargée d'examiner la motion du 3 mars 2020 de M^{mes} et MM. Daniel Sormanni, Jean-Pascal Cattin, Daniela Dosseva, Amar Madani, Danièle Magnin, Yasmine Menétrey, Daniel-Dany Pastore et Thomas Zogg: «Pour la création d'une maison de quartier au cœur du Petit-Saconnex sur le domaine de la ferme de Budé».

Rapport de M^{me} Fabienne Beaud.

Cette motion a été renvoyée à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse lors de la séance plénière du 7 octobre 2020. La commission s'est réunie le 10 décembre 2020 et le 18 mars 2021, sous la présidence de M. Didier Lyon. Les notes des séances ont été prises par M. Nohlan Rosset que la rapporteuse remercie.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- l'absence d'une maison de quartier au cœur du Petit-Saconnex, espérée par les quelque 15 000 habitantes et habitants depuis de nombreuses années;
- les velléités de l'Etat, propriétaire des parcelles et des bâtiments sis sur l'actuel emplacement de la ferme de Budé, qui s'apparentent à une tentative de gentrification du lieu si l'on en croit les récents investissements consentis pour convertir une partie de l'endroit en une épicerie de luxe, loin de la vocation originelle de la ferme;
- le contraste apparent entre le projet étatique et les intérêts de la majorité de la population saconnésienne, qui s'est notamment traduit de manière abrupte par l'évacuation programmée d'un très ancien locataire du domaine de Budé par les Services de la gérance de l'Office cantonal des bâtiments;
- la nécessité pour la population du quartier de se doter d'un lieu de vie convivial comme une maison de quartier à un endroit central comme la ferme de Budé et qui suscite l'adhésion populaire,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'engager les pourparlers avec l'Etat en vue d'obtenir que le bâtiment habitable de la ferme puisse être transformé en maison de quartier.

Séance du 10 décembre 2020

Audition de M^{me} Yasmine Menétrey, motionnaire

M^{me} Menétrey explique qu'une association a lancé une pétition (qui n'a pas encore été votée en plénière) adressée au Conseil municipal pour la réalisation d'une MdQ à la ferme de Budé. M. Marti qui a le logement dans la ferme de Budé serait prêt à le quitter pour que des travaux aient lieu pour faire cette MdQ. Lui-même avait fait faire des devis qui s'élevaient à 650 000 francs. Il reste à la disposition de la CCSJ pour être auditionné. Il est aussi possible de faire la MdQ dans l'annexe de l'école primaire, dans un grenier accessible par une trappe qui peut être transformée en escalier et qui n'est pas utilisé. Le Service médico-pédagogique possède la ferme où sont cultivés différents légumes et qui dispose d'un terrain qui pourrait être mis en lien avec la MdQ. Le quartier du Petit-Saconnex n'a pas de MdQ, pourtant ces lieux de rencontre sont prisés et permettent de créer des liens intergénérationnels entre les habitants.

Questions des commissaires

Une commissaire est étonnée que le Mouvement citoyens genevois ait conservé ce texte. Une motion du Parti socialiste a été votée en commission demandant une MdQ dans le Petit-Saconnex, en même temps qu'une pétition qui demandait la même chose. Huit auditions ont eu lieu et un vote quasi unanime a eu lieu après que la motion a été amendée pour demander «une ou plusieurs MdQ dans le quartier du Petit-Saconnex». M^{me} Alder avait déjà expliqué à l'époque que la ferme de Budé n'était pas utilisable car elle appartenait à l'Etat et que la partie ferme avait déjà un but culturel. M^{me} Alder avait donc envisagé deux maisons, une en haut du quartier et une en bas pour favoriser la réactivité. Elle ne sait pas ce que le Mouvement citoyens genevois attend de la CCSJ car la ferme n'appartient pas à la Ville, un projet va y prendre place, M^{me} Kitsos a affirmé que la Ville ne rachèterait pas cette ferme et qu'elle (et le Service social) attendait qu'un comité de MdQ soit monté avec une vraie équipe pour avancer. Une fois que cela sera fait et avant d'acheter un emplacement, la Ville serait prête à mettre des locaux à la disposition de ce comité pour organiser des projets. La magistrate s'accorde sur le fait qu'une MdQ est nécessaire, les services ont étudié les possibilités, elle ne voit donc pas ce qui est attendu du Mouvement citoyens genevois.

Un commissaire est troublé par l'affirmation de la commissaire précédente. Il aimerait lire les rapports d'auditions et ne pas réinventer la roue mais prendre l'affaire là où elle en est actuellement.

Une commissaire demande de quelle association M^{me} Menétrey parle.

M^{me} Menétrey répond que c'est l'Association des habitants du Petit-Saconnex Genève (AHPTSG).

Une commissaire précise que la ferme est composée de deux bâtiments, l'un qui abrite le marché de la ferme de Budé loué par celle-ci et l'autre abrite M. Marti dont la famille était à la base propriétaire. Or la ferme a été vendue à l'Etat et M. Marti a eu le droit de garder une location dans l'habitation. Mais quand l'Etat a eu des projets pour la ferme qui nécessitaient une rénovation, il a donné un congé de bail à M. Marti. Il devrait déjà être parti depuis décembre 2019. Cette motion était une motion de campagne visant à sauver M. Marti. Ce texte a été proposé à pratiquement tous les partis par l'AHPTSG.

Un commissaire propose le gel des travaux sur cette motion en attendant le vote du Conseil municipal sur la motion M-1352. Ce qui donnera la possibilité aux motionnaires de retirer leur motion.

Une commissaire abonde dans ce sens et suggère à M^{me} Menétray de discuter avec son groupe d'un éventuel retrait.

Gel de la motion M-1515

Le gel de la motion est accepté par 10 oui (1 PLR, 1 PDC, 3 Ve, 3 S, 1 EàG, 1 UDC) contre 3 non (2 PLR, 1 S) et 1 abstention (MCG).

Séance du 18 mars 2021

La commissaire libérale-radical explique que lors de la plénière de février, M. Ruyschaert (Ve) a demandé à M^{me} Kitsos si elle avançait sur un projet de MdQ à la ferme de Budé. M^{me} Kitsos lui a répondu que son département n'entrait pas en matière parce que l'Etat n'entrait pas dans une discussion quelle qu'elle soit à propos de cette ferme. Le Parti libéral-radical propose de voter cet objet ce soir et le refusera en prenant en compte les deux textes déjà déposés et qui vont dans le même sens sans fixer de lieu précis pour la création d'une ou de plusieurs MdQ au Petit-Saconnex. Elle précise que dès qu'un comité sera mis sur pied pour la création d'une MdQ, M^{me} Kitsos mettra un local de la Ville à disposition. Elle ajoute qu'un atelier de travail organisé par M^{me} Kitsos pour créer une MdQ au Petit-Saconnex aura lieu mardi prochain et que plus de 70 personnes du quartier s'y sont inscrites.

Une commissaire Verte explique que son groupe votera contre cette proposition car M^{me} Kitsos a été claire lors de la dernière plénière. Elle rappelle qu'il y a déjà trois objets en cours de traitement concernant la création d'une ou de plusieurs MdQ au Petit-Saconnex et qu'ils ont tous été acceptés par les commissaires qui s'accordent sur ce besoin.

Le Parti démocrate-chrétien refusera cette motion aussi car trois objets similaires devraient passer en plénière les 29 et 30 mars prochains. Le Parti

démocrate-chrétien s'accorde sur l'idée qu'une ou plusieurs MdQ sont nécessaires au Petit-Saconnex.

Le Parti socialiste reconnaît aussi le besoin de MdQ au Petit-Saconnex. Ce projet est encore en construction et prendra du temps. Le Parti socialiste votera contre cette motion.

L'Union démocratique du centre votera contre cette motion compte tenu des arguments développés précédemment et par M^{me} Kitsos.

Ensemble à gauche votera pour cette proposition qui est à son avis très concrète. Cette motion demande d'étudier des possibilités et elle ne pourra apporter que des idées et des envies d'agir au Conseil administratif. Il devrait par ailleurs y avoir deux ou trois MdQ dans ce quartier selon lui.

La motion M-1515 est refusée par 13 non (1 UDC, 2 PDC, 3 Ve, 4 S, 3 PLR) contre 2 oui (1 EàG, 1 MCG).